

AGA Association Rivermead
Réponses du conseiller Richard Bégin aux questions soulevées
Mai 2016

STO

Parmi les éléments clés de la refonte du réseau dans le secteur Aylmer, il y a la fin des arrêts des lignes 40 au parc-o-bus Rivermead. Les lignes 59 (parc-o-bus des Allumettières au centre-ville d'Ottawa), 49, 50, 58 et 800 s'y arrêteront. La fréquence des voyages de la ligne 59 sera de 6 à 15 minutes aux heures de pointe. Une nouvelle ligne locale sera également créée. Elle desservira les principaux quartiers du secteur et circulera dans le même axe que les lignes 55 et 59, ce qui devrait permettre une correspondance facile pour se rendre aux centres-villes. Les changements entreront en vigueur à partir du 29 août. Pour plus de détails : <http://www.sto.ca/index.php?id=nouveautes&L=fr>.

La STO est une corporation indépendante de la Ville de Gatineau. Cela dit, à la demande de Richard Bégin, les associations de résidants ont été consultées avant l'adoption des modifications. Dans l'ensemble, les changements proposés, bien qu'ils ne règlent pas tous les problèmes de transport en commun pour l'ouest de la ville, répondent à bien des préoccupations et plaintes des citoyens et usagers.

Lors de la mise en place du nouveau service, la STO assure qu'elle fera des observations et sera à l'écoute des usagers. À suivre en septembre.

RIVERMEAD-CHEMIN D'AYLMER

En raison de la refonte du réseau de la STO dans le secteur Aylmer, l'aménagement de l'intersection du chemin Rivermead et du chemin d'Aylmer sera reporté en 2017.

TROTTOIRS – CHEMIN D'AYLMER

Il y aura aménagement de trottoirs sur le chemin d'Aylmer (entre les chemins Rivermead et Allen) en 2017.

BOULEVARD DE LUCERNE

La phase finale des travaux sur le boulevard de Lucerne (chaussée et piste cyclable des deux côtés, de Vanier au pont) reprendra cet automne.

Après vérification, les ponceaux entre le chemin Vanier et la rue Champêtre ne seront pas changés (phase 1 du projet). Cependant, entre la rue Champêtre et le pont Champlain, il est prévu de les changer (phase 2 du projet)

Concernant l'ajout d'une 3^e voie sur le boulevard de Lucerne, elle ne réglerait rien car le pont Champlain restera à deux voies. Cela aurait alors pour conséquence d'alourdir plus longtemps la circulation à proximité du pont.

Enfin, la création des pistes cyclables utilitaires le long du boulevard de Lucerne est une réponse à la demande des citoyens. Il y a un besoin majeur de piste cyclable dans l'ouest de la ville et le boulevard de Lucerne est l'endroit idéal : il se rend au pont Champlain et, plus loin, jusqu'aux chutes de la Chaudière, en passant derrière l'UQO.

MORATOIRE RÉSIDENTIEL

Non, il n'y aura pas de moratoire pour les nouveaux projets domiciliaires à Aylmer qui seront déposés à la Ville ; légalement, cela est impossible. Fait à noter, dans le schéma d'aménagement, le chemin d'Aylmer et le boulevard de Lucerne sont considérés comme des axes de forte densité. Pour connaître la réponse de Richard Bégin à la déclaration de sept associations de citoyens de l'ouest de la ville concernant le transport en commun (et le moratoire), cliquez ici : <http://bit.ly/1XAe01n>.

Concernant le projet de Brigil, Ambassade Champlain, le conseil municipal a adopté une dérogation mineure, en novembre 2015, pour entre autres l'ouverture d'une nouvelle rue. Voici le lien menant au rapport d'analyse du CCU : <http://bit.ly/27Ugxsc>. Le promoteur peut aller de l'avant, mais nous n'avons aucune indication quand cela se fera.

ÉCOLE DES CAVALIERS

Richard Bégin a versé, en 2015, un montant de 2 000 \$ pour l'aménagement de la cour de l'école des Cavaliers. Un second montant de 2 000 \$ sera versé pour l'année 2016 pour cette même fin.

TERRAIN – JÉRÔME NAUD

Richard Bégin communiquera avec M. Nault.